

□ COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES □

Le programme des coordonnateurs communautaires (CC) est sur pied depuis maintenant trois ans. Liaison a déjà parlé de la nature de ce programme dans des numéros précédents, et une lettre circulaire (n° 15/85 ADTB) datant du 1^{er} avril 1985 explique en détail la nature du mandat.

Liaison laisse maintenant la parole aux CC eux-mêmes pour connaître leurs impressions et leur offrir la possibilité de nous faire part de leur expérience. Nous avons donc posé quelques questions à trois d'entre eux dont Valerie Judd qui a été CC à Washington, Valerie Bryce, à Genève, et Margaret Mailloux, à Kuala Lumpur.

Sylvie Gauvin : • De quelle façon croyez-vous que le programme a amélioré la situation des nouveaux arrivants en poste ?

Valerie Bryce : L'employé déjà en poste ou sur le point de l'être peut consulter les bulletins des missions au Centre des services à l'affectation ou s'adresser au centre d'information de la mission. Le coordonnateur peut l'informer, lui et ses proches, sur le milieu dans lequel ils vivront, les conditions d'emploi, les loisirs et les activités auxquelles ils pourront se livrer pour participer à la vie là-bas. Le CC est une personne-ressource qui peut servir de lien entre les nouveaux arrivants et la mission et aider ces derniers tout particulièrement quand ils ne connaissent pas la langue du pays.

Valerie Judd : Le programme des CC permet de se pencher sur certains problèmes avant l'arrivée des nouveaux à la mission et de leur réserver un accueil plus « personnel », facilitant ainsi leur

transition entre l'administration centrale et la mission, ou entre missions. La coordination des activités au sein de l'ambassade permet aussi davantage d'interaction. En bref, le programme des CC peut aider les nouveaux arrivants à s'intégrer plus rapidement et plus facilement

Le programme des CC permet de se pencher sur certains problèmes avant l'arrivée des nouveaux à la mission et de leur réserver un accueil plus « personnel », facilitant ainsi leur transition entre l'administration centrale et la mission, ou entre missions.

Margaret Mailloux : Habituellement, le CC fournit aux nouveaux une trousse d'information à leur arrivée à la mission, ou avant. Par la suite, il se tient à leur disposition pour les renseigner et les conseiller. Il peut également organiser

une petite réunion où, autour d'une tasse de café, les nouveaux arrivants feront connaissance ou seront présentés aux personnes déjà en poste. Il peut faire faire un tour d'horizon de la région aux familles afin de parer au plus pressant et leur permettre de s'orienter.

• *Pour les habitués des affectations à l'étranger, un tel programme a-t-il son utilité ?*

V. Bryce : Plus que quiconque, les vétérans ont une idée du temps que l'on peut perdre la première année à se familiariser avec son nouvel environnement. Les secrétaires par exemple, qui ont des affectations de deux ans, savent qu'elles doivent s'acclimater rapidement.

La première affectation se caractérise généralement par le plaisir et la hâte de découvrir un nouveau pays et de rechercher de nouveaux intérêts. Ceux qui en sont à leur deuxième ou troisième affectation sont souvent de jeunes couples ayant des besoins plus complexes, qui cherchent à poursuivre les mêmes activités et intérêts en perdant le moins de temps possible.

V. Judd : À mon avis, le programme est utile, même pour le personnel du Service extérieur les plus expérimentés et leurs familles. En effet, accoutumés à des affectations à l'étranger, elles connaissent mieux les obstacles à surmonter et se renseignent en connaissance de cause auprès du coordonnateur communautaire avant leur arrivée. Malheureusement, tous les déménagements comportent des difficultés et l'expérience acquise ne les rend pas nécessairement plus faciles.

M. Mailloux : Absolument ! Même les voyageurs d'expérience ont besoin de points de repère. Dans la bibliothèque du coordonnateur, on peut fouiner à cœur joie et découvrir ce que le nou-